

LE JOUR, 1950
23 SEPTEMBRE 1950

UNE DÉCISION DE LA LIGUE ARABE

La Ligue arabe vient de s'élever contre la culture du chanvre indien. Elle a notamment demandé à la Jordanie d'en empêcher la contrebande par son territoire. A la décision de la Ligue, le Liban s'est naturellement associé. Il ne pouvait mieux faire. Mais comment dissimuler que dans cette histoire de chanvre indien qui n'est qu'une vilaine histoire de hachisch, le Liban ne peut qu'être visé ?

Vérité ou mensonge, nous sommes à ce sujet, dans les pays voisins, l'objet d'une propagande détestable. En fait, il n'y a que la vérité qui blesse. Si ce pays était tout à fait innocent, il se sentirait moins visé qu'il ne l'est. Mais si, Dieu merci, l'agriculture libanaise dans sa grande masse vit à la sueur de son front d'un juste et noble labeur, si elle a les mains pures de l'intoxication de pauvres gens ici ou là, il reste que, trop souvent, nous avons prêté le flanc à la critique et montré une déplorable faiblesse.

Il y a des gens qui disent que des planteurs de hachisch bénéficient, moyennant tribut, d'une immunité scandaleuse. Passant un jour, nous-mêmes, sur une route nationale, on nous montra à notre droite une zone verte parmi les blés mûrs qu'on nous dit être du hachisch. Pour que ce hachisch fût là, il fallait évidemment qu'il fût protégé.

La délibération à laquelle la Ligue arabe s'est livrée, ce qui en corrigera les effets déprimants ce n'est pas de n'avoir pas l'air d'entendre et de comprendre, **c'est bien au contraire d'adopter une attitude virile**. Mieux vaut l'aveu d'une faute occasionnelle qu'un mensonge. Ce n'est un secret pour personne que, sur le plan de la culture du chanvre indien, il est avec l'enfer des accommodements.

Cette tolérance fructueuse et coupable, si elle s'est produite, nous a valu une réputation que le cultivateur, que le bon paysan de chez nous ne mérite pas. **Si nous plaidons ici, c'est pour sa défense**.

Si nos agriculteurs, si nos maraîchers se donnent tant de mal pour tirer leur subsistance d'un sol où la lentille, la pomme de terre, l'artichaut ou l'asperge sont exposés à tant de périls, **c'est le moins que leur honneur soit sauf**.

Mais la leçon du hachisch vaut dans plus d'un domaine. C'est la leçon du mauvais exemple. Nous la retenons ce matin parce que la délibération de la Ligue arabe nous a touché au vif et qu'il y a assez de vertu au Liban pour qu'on épargne au peuple Libanais de la terre et des champs une injure courante qui ne s'adresse qu'au très petit nombre.